

## BUDGET GLOBAL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2010

### ANNEXE 2

#### ACTION DE POLITIQUE DES QUARTIERS

CHARGES	Montant (15)	PRODUITS	Montant (15)
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		<b>74 – subventions d'exploitation (16)</b>	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicités	
<b>61 – Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		- Régions	
Assurance			
Documentation		- Département	
<b>62 – Autres Services extérieurs</b>			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	20.000	- Commune(s)	60.376
Publicité, publication	27.700		
Déplacements, missions		Organismes sociaux (détailler)	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 – Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération		- Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64 – Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels	5.270	L'agence de services et de paiement	
Charges sociales	2.374	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66 – Charges financières</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprise sur amorts et provisions</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	5.033		
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	60.376	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	60.376
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (17)</b>			
<b>86 – Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	60.376	<b>TOTAL</b>	60.376
L'association sollicite une subvention de 60.376€ HT soit 72.210€ TTC qui représente 100 % du total (montant demandé/total) x 100			

(15) : Ne pas indiquer les centimes d'euros

(16) : Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(17) : Le plan comptable association issu du règlement CRC n° 99-01 prévoit à minima une information (quantitative ou à défaut qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat

## BUDGET GLOBAL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2010

### ANNEXE 2

#### ACTION DE BOUTIQUE DES SERVICES

CHARGES	Montant (15)	PRODUITS	Montant (15)
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	8.750
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	4.000	<b>74 – subventions d’exploitation (16)</b>	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicités	
<b>61 – Services extérieurs</b>		-	
Locations	3.700	-	
Entretien et réparation		- Régions	
Assurance	1.250		
Documentation		- Département	
<b>62 – Autres Services extérieurs</b>			
Rémunérations d’intermédiaires et honoraires		- Commune(s)	73.981
Publicité, publication	15.000		
Déplacements, missions		Organismes sociaux (détailler)	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 – Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération		- Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64 – Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels	41.000	L’agence de services et de paiement	
Charges sociales	17.781	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66 – Charges financières</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprise sur amorts et provisions</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	82.731	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	82.731
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (17)</b>			
<b>86 – Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	82.731	<b>TOTAL</b>	82.731
L’association sollicite une subvention de 73.981 € HT, soit 88.481€ TTC qui représente 89 % du total (montant demandé/total) x 100			

(15) : Ne pas indiquer les centimes d’euros

(16) : Les indications sur les financements demandés auprès d’autres financeurs publics valent déclaration sur l’honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.(17) : Le plan comptable association issu du règlement CRC n° 99-01 prévoit à minima une information (quantitative ou à défaut qualitative) dans l’annexe et une possibilité d’inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat

## BUDGET GLOBAL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2010

### ANNEXE 2

#### ACTION DE FETE DES MERES

CHARGES	Montant (15)	PRODUITS	Montant (15)
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	11.000
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	16.000	<b>74 – subventions d’exploitation (16)</b>	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicités	
<b>61 – Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		- Régions	
Assurance			
Documentation		- Département	
<b>62 – Autres Services extérieurs</b>			
Rémunérations d’intermédiaires et honoraires		- Commune(s)	14.650
Publicité, publication	8.200		
Déplacements, missions		Organismes sociaux (détailler)	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 – Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération		- Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64 – Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels	1.000	L’agence de services et de paiement	
Charges sociales	450	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66 – Charges financières</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprise sur amorts et provisions</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	25.650	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	25.650
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (17)</b>			
<b>86 – Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	25.650	<b>TOTAL</b>	25.650
L’association sollicite une subvention de 14.650 € HT, soit 17.521€ TTC qui représente 57 % du total (montant demandé/total) x 100			

(15) : Ne pas indiquer les centimes d’euros

(16) : Les indications sur les financements demandés auprès d’autres financeurs publics valent déclaration sur l’honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.(17) : Le plan comptable association issu du règlement CRC n° 99-01 prévoit à minima une information (quantitative ou à défaut qualitative) dans l’annexe et une possibilité d’inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat

## BUDGET GLOBAL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2010

### ANNEXE 2

#### ACTION DE MARCHÉ DE NOËL

CHARGES	Montant (15)	PRODUITS	Montant (15)
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	629.626
Prestations de services	40.000		
Achats matières et fournitures	65.200	<b>74 – subventions d’exploitation (16)</b>	
Autres fournitures	32.200	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicités	
<b>61 – Services extérieurs</b>		-	
Locations	138.186	-	
Entretien et réparation	10.000	- Régions	
Assurance	13.000		
Documentation		- Département	
<b>62 – Autres Services extérieurs</b>			
Rémunérations d’intermédiaires et honoraires	77.500	- Commune(s)	43.301
Publicité, publication	64.050		
Déplacements, missions	2.500	Organismes sociaux (détailler)	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 – Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération		- Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64 – Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels	55.000	L’agence de services et de paiement	
Charges sociales	19875	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66 – Charges financières</b>	7.520	Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>	78.000	<b>78 – Reprise sur amorts et provisions</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	69.896		
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	672.927	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	672.927
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (17)</b>			
<b>86 – Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
L’association sollicite une subvention de 43.301 € HT, soit 51.788 € TTC qui représente 6 % du total (montant demandé/total) x 100			

(15) : Ne pas indiquer les centimes d’euros

(16) : Les indications sur les financements demandés auprès d’autres financeurs publics valent déclaration sur l’honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.(17) : Le plan comptable association issu du règlement CRC n° 99-01 prévoit à minima une information (quantitative ou à défaut qualitative) dans l’annexe et une possibilité d’inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat